

2. Détermination du revenu d'après la comptabilité

(Annexes : bilan, compte de pertes et profits, compte privé/compte capital ou extraits s'y rapportant)

2016 ou
2015 – 2016
Fr.

Détermination du résultat de l'activité agricole

2.1. Résultat net d'après le compte de pertes et profits y compris gain de liquidation éventuel (cotisations AVS déduites) +/-		<input type="text"/>
2.2 Redressements (à moins qu'ils aient déjà été comptabilisés en vertu des dispositions fiscales)		<input type="text"/>
2.2.1. Salaire, prélèvements privés et intérêts crédités à l'exploitant (y compris ceux de son conjoint)		<input type="text"/>
2.2.2. Impôts (impôts de l'Etat, de la commune, impôts ecclésiastiques, impôt fédéral direct, impôt sur le gain immobilier)		<input type="text"/>
2.2.3. Cotisations AVS/AI/APG de l'exploitant (déductibles sous code 182/182C de la DI)		<input type="text"/>
2.2.4. Cotisations à des institutions de prévoyance individuelle liée (pilier 3a)		<input type="text"/>
2.2.5. Primes pour assurances privées de l'exploitant y.c. primes ass. perte de gain		<input type="text"/>
2.2.6. Parts privées		<input type="text"/>
a) voiture	<input type="text"/>	<input type="text"/>
b) téléphone, électricité et chauffage	<input type="text"/>	<input type="text"/>
c) salaire, y compris prestations en nature	<input type="text"/>	<input type="text"/>
2.2.7. Bénéfices comptables sur la réévaluation d'éléments de l'actif		<input type="text"/>
2.2.8. Prélèvements en nature		<input type="text"/>
2.2.9. Valeur locative cantonale du logement occupé par l'exploitant (en cas d'association)		<input type="text"/>
2.2.10. Valeur locative cantonale du logement occupé par l'exploitant, loyers encaissés		<input type="text"/>
2.2.11. Fermages versés par l'association d'exploitation (joindre liste détaillée)		<input type="text"/>
2.2.12. Autres bénéfices commerciaux qui n'ont pas été comptabilisés		<input type="text"/>
2.2.13. Autres charges non admises fiscalement		<input type="text"/>
2.3. Total des chiffres 2.1. et 2.2.		<input type="text"/>
2.4. Déductions pour les associations d'exploitation (pour autant qu'elles n'aient pas déjà été comptabilisées en vertu des dispositions fiscales)		<input type="text"/>
2.4.1. Charges selon décompte des frais d'immeuble (joindre pièces justificatives)		<input type="text"/>
2.4.2. Amortissements des immeubles commerciaux selon tableau annexé		<input type="text"/>
2.4.3. Intérêts commerciaux selon formule 8 annexée		<input type="text"/>
2.4.4. Autres		<input type="text"/>
2.5. Total des déductions		<input type="text"/>
2.6. Résultat pour l'impôt cantonal et l'impôt fédéral direct (à reporter sous code 150/150C de la DI)		<input type="text"/>

Autres éléments composant le résultat

2.6.1. Excédent de pertes des périodes précédentes non encore reportées (à reporter sous code 180/180C de la DI)	<input type="text"/>
2.6.2. Rendement de titres compris dans le compte de pertes et profits (à reporter sous code 184/184C de la DI)	<input type="text"/>
2.6.3. Gain de liquidation en vertu des art. 36 a LI et 37 b LIFD (à reporter sous code 188/188C de la DI) Montant du rachat fictif de prévoyance (calcul à justifier)	<input type="text"/>

3. Tableau des amortissements cumulés (y compris les subventions) sur immeubles

(ne remplir que si les dépenses d'investissements ou le cumul des amortissements ne ressortent pas de la comptabilité)

Désignation de l'immeuble en tête des colonnes ci-contre _____

3.1. Total des amortissements effectués jusqu'au 31.12.2015	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
3.2. Amortissements pour 2016	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
3.3. Total des amortissements cumulés au 31.12.2016	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>



F003616 JU 031

